

MERCREDIS LOISIRS ET CENTRE DE LOISIRS

PERIODE D'OUVERTURE ET D'INSCRIPTION :

	<u>OUVERTURES DU CENTRE DE LOISIRS</u>	<u>DATES LIMITTE D'INSCRIPTION</u>
TOUSSAINT	Du Lundi 19 Octobre au Vendredi 30 Octobre 2020	VENDREDI 09 OCTOBRE 2020
NOEL	Du Lundi 21 Décembre au Jeudi 31 Décembre 2020	VENDREDI 11 DECEMBRE 2020
HIVER	Du Lundi 22 Février au Vendredi 05 Mars 2021	VENDREDI 12 FEVRIER 2021
PRINTEMPS	Du Lundi 26 Avril au Vendredi 07 mai 2021	VENDREDI 16 AVRIL 2021
ETE	Du Mercredi 07 Juillet au Mercredi 01 Septembre 2021	VENDREDI 25 JUIN 2021

MERCREDIS LOISIRS

Du MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020 AU 30 JUIN 2021

MODALITE D'INSCRIPTION :

Un dossier doit être impérativement rempli et ou à jour pour valider l'inscription de votre enfant (un seul et unique dossier est valable pour l'ensemble des activités (centre de loisirs, mercredis loisirs, garderie périscolaire et les camps d'été). Ce dossier est valable **de Septembre 2020 à Aout 2021**.

Chaque famille doit s'engager sur le temps de présence des enfants lors des inscriptions et respecter les horaires d'ouverture de la structure.

Les inscriptions se font pour une durée de **3 jours minimum par semaine sur la période d'été. Attention, la facturation sera de 3 jours minimum même en cas d'absence de l'enfant.**

Pour le reste des vacances et des Mercredis, l'inscription peut être prise selon un calendrier fixé entre les parents et l'équipe de direction du centre. Les familles, à partir de cette inscription devront s'engager à assurer la présence de leurs enfants sur le centre.

Connectys : Le portail famille : Accédez au dossier administratif et formulez vos demandes de réservations en ligne, vos identifiants sont transmis en retour du dossier d'inscription (pour les réinscriptions vos identifiants restent les mêmes.)

CONDITIONS FINANCIERES :

Par convention avec la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et les services de la Caisse d'Allocations Familiales du calvados, un système de tarification harmonisé sur l'ensemble du territoire communautaire est mis en place a partie du 1^{er} Septembre 2020.

Ainsi, vous trouverez au verso, les conditions financières applicables pour cette année 2020-2021. Ces tarifs sont également valables pour les ressortissants MSA et autres régimes.

A l'inscription, il sera demandé à la famille de régler l'adhésion annuelle à l'Association de 30€ pour l'année 2020-2021 (validité de Septembre 2020 à Aout 2021)

- ✓ Tarifs régime général et hors régime général-**toutes les communes de la CCVOO (communauté de commune)**

Régime Général (RG) et HORS RG Garderie le matin de 7h45 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h40	Journée avec Repas 9h-17h	Demi-journée avec repas 9h-13h30 ou 12h-17h (Hors été)	Demi-journée sans repas 9h-12h ou 13h30-17h (Hors été)
Quotient de 0 à 620	12€	10.45€	7.95€
Quotient de 621 à 999	14.50€	11.70€	9.20€
Quotient de 1000 à 1499	16.50€	12.95€	10.45€
Quotient de 1500 et plus	18€	14.20€	11.70€

- ✓ Tarifs régime général et hors régime général- **hors communauté de communes**

Régime Général (RG) et HORS RG Garderie le matin de 7h45 à 8h45 et le soir de 17h15 à 18h40	Journée avec Repas 9h-17h	Demi journée avec repas 9h-13h30 ou 12h-17h (Hors été)	Demi journée sans repas 9h-12h ou 13h30-17h (Hors été)
Quotient de 0 à 620	16.00€	12.75€	10.25€
Quotient de 621 à 999	17.75€	14.50€	12€
Quotient de 1000 à 1499	19.50€	16.25€	13.75€
Quotient de 1500 et plus	20.00€	16.75€	14.25€

✓ **HYGIENE** : Les enfants doivent se présenter au Centre dans un état de propreté convenable. N'hésitez pas à faire connaître au responsable les éventuels problèmes sanitaires. Pensez à contrôler régulièrement les chevelures et à signaler aux animateurs les éventuels problèmes de parasites. Enfin, un change est nécessaire à chaque enfant dont la propreté est encore fragile.

✓ **ABSENCES** : Lorsqu'un enfant est absent, les parents doivent prévenir le directeur le plus rapidement possible. **Seules les absences dues à une cause de maladie donneront lieu à un remboursement. Celui-ci se fera sur présentation d'un certificat médical et pour une maladie qui durera un minimum de 2 jours consécutifs.**

✓ **RESPONSABILITES** : La prise en charge des enfants s'effectuera dès leur entrée dans les locaux de l'accueil. Elle se terminera dès leur sortie ou dès le moment que l'enfant sera pris en charge par l'un de ses parents ou la personne habilitée à récupérer l'enfant.

Pendant les heures d'activités, aucun enfant, même muni d'une lettre de ses parents, ne pourra quitter le centre seul. Tout enfant devant s'absenter sera pris en charge par l'un des parents ou par une personne désignée par eux.

✓ **COMPORTEMENT** : Dans le cas de difficultés particulièrement graves affectant le comportement d'un enfant, son cas sera soumis à l'examen de l'équipe éducative. Celle-ci pouvant aller jusqu'à décider de ne pas pouvoir garder l'enfant dans ses effectifs.

✓ **SANTE** : Veuillez avoir l'obligeance de prévenir si votre enfant a des problèmes de santé. En cas de prise de médicaments indispensables durant les heures d'activités, les parents doivent impérativement prendre contact avec le directeur pour qu'il confie le traitement à un des animateurs référents et voir s'il est possible d'administrer celui-ci sur le centre. **Obligatoirement en joignant l'ordonnance médicale et le PAI.**

Si votre enfant présente de la fièvre ou présente des signes de maladies même bénignes, nous vous demandons de ne pas l'emmener à l'accueil de loisirs, auquel cas au moindre doute nous serons contraints de vous rappeler pour venir récupérer l'enfant.

✓ **ASSURANCES** : L'Association souscrit une assurance responsabilité civile et individuelle accident. Elle se dégage de toute responsabilité pour les accidents survenus pendant le trajet aller et retour.

✓ **PRATIQUES** : Il serait préférable que les vêtements déposés au vestiaire soient marqués. Nous déconseillons que les enfants viennent avec argent et bijoux de valeur (ou sous l'entière responsabilité des parents). **Les téléphones portables et tablettes sont interdits dans le cadre des activités du centre.**

Fait à Evrecy le 11/08/2020,

L'Equipe de Direction,

FAMILLES RURALES

Association locale d'Evrecy

1 place du Général De Gaulle

Tél. : 02 31 80 11 33

famillesruralesevrecy@wanadoo.fr

site :www.famillesrurales-evrecy.com



Groupe
MSA Côtes Normandes